



AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 2 mars 2020, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le *Règlement #166-20 concernant les modalités de publication des avis publics.*

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau soit de 9 h à 16 h, les mardis, mercredis et jeudis et qu'il entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 3^e jour du mois de mars 2020.



Nathalie Lizotte
Secrétaire-trésorière
Directrice générale